



BULLETIN DE SESSION Décembre 2021

ÉDITORIAL

BIENVENUE AU PALAIS FEDERAL

Mesdames, Messieurs

La session d'hiver 2021 coïncidera-t-elle avec le retour à la normalité? Nous nous sommes tous posés cette question, après avoir eu l'impression, lors de la session d'automne, que les échanges et la collaboration au quotidien sont à nouveau possibles.

Malheureusement, les semaines d'hiver à venir seront marquées par la pandémie de COVID-19. Les organisateurs d'événements se voient obligés, du fait du nombre à nouveau croissant d'infections, d'annuler leurs manifestations de Noël, tandis que nous sommes à nouveau appelés à réduire nos contacts sociaux. Ce qui fait que chacune et chacun se demande à quelle réunion en présentiel elle ou il peut participer de manière responsable et, à l'inverse, quelles séances ou rencontres virtuelles elle ou il pourrait organiser.

En ce sens, nous pouvons vous assurer que les lobbyistes organisés au sein de la SSPA évaluent soigneuse-

ment si et quand ils peuvent vous rencontrer en personne au Palais fédéral. Nous effectuons d'autant plus volontiers cette évaluation que nous sommes bien conscients que le Parlement a fait un pas important cet été, en ouvrant à nouveau, à toutes et tous, les portes du Palais fédéral.

Dans une situation sanitaire fragile, nous, lobbyistes, considérons de notre devoir, de faire usage de manière responsable et respectueuse de notre droit d'accès au Parlement, en veillant à maintenir sous contrôle les risques existants et en aucun cas à aggraver ces derniers.

Le système démocratique est conçu de telle sorte que nous puissions avoir des échanges avec vous. Cela posé, le lobbying professionnel suit des règles claires et se fonde sur les principes suivants, particulièrement en période de pandémie :

<https://www.public-affairs.ch/fr/commission-de-deontologie/code-de-deontologie>

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, tout le meilleur, une bonne santé et beaucoup de belles rencontres en 2022.

Votre SSPA

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Lexique du Parlement: «Lobby»

Nous partons de l'idée que [le lexique du Parlement](#) ne fait pas partie de vos lectures quotidiennes, en votre qualité de parlementaire élu(e). C'est pourquoi nous nous permettons de relever que le concept de [lobby](#) est expliqué de la manière suivante dans ce lexique accessible au grand public :

« Les groupes de pression (ou lobbies) sont chargés de défendre auprès du Parlement les intérêts d'associations, d'entreprises ou d'organisations. Bien que leurs membres (ou lobbyistes) ne fassent pas partie de [l'Assemblée fédérale](#), ils peuvent accéder librement au [Palais du Parlement](#) s'ils ont reçu un laissez-passer permanent de la part d'un député. Tout élu peut en effet faire délivrer une carte d'accès à deux personnes de son choix. »

Cette explication n'est cependant que partiellement conforme à la réglementation en vigueur, voire partiellement fautive, puisque les lobbyistes – tout comme l'ensemble des citoyennes et citoyens de notre pays – ont fondamentalement accès au Palais fédéral. A ce propos, le système actuel du «badge» permet de voir qui entre au Palais fédéral au moyen d'une carte d'accès.

Mais il ne permet pas d'identifier des visiteurs de ce même Palais fédéral qui, cas échéant, exercent des mandats de lobbying.

Pour leur part, les membres de la SSPA déclarent tous leurs mandats et mandants ; la SSPA met ainsi en œuvre une autorégulation qui peut servir de modèle à une réglementation officielle.

En ce sens, nous nous permettons de rappeler que la SSPA s'engage au nom de ses membres en faveur d'une réglementation transparente d'accès au Palais fédéral, valable pour tous les lobbyistes. L'objectif consiste à ce que les accès dépendent d'un registre dans lequel tous les représentant(e)s d'intérêts déclarent leurs mandats et leurs mandants, ce qui assurerait la transparence visée. Dans ce cas de figure, le concept de «lobby» pourrait être expliqué ainsi dans le lexique du Parlement: « Les lobbyistes indiquent leurs mandats et mandants dans un registre officiel. Les personnes inscrites dans ce registre et qui prouvent qu'elles exercent la profession de représentant(e)s d'intérêts ont accès à la salle des pas perdus ».

Fin des mandats rémunérés pour les membres des commissions? lv. pa. 19.414 «Interdiction faite aux membres de commissions parlementaires d'accepter des mandats rémunérés »

La SSPA suit avec intérêt mais aussi avec une certaine irritation les débats relatifs à l'initiative parlementaire 19.414 « Interdiction faite aux membres de commissions parlementaires d'accepter des mandats rémunérés ».

Cette proposition peut certes donner l'impression de viser de bonnes intentions, mais elle est inapplicable dans la législation, raison pour laquelle il s'agit de la rejeter.

Cette initiative parlementaire exige en effet que «les membres de l'Assemblée fédérale ne sont pas autorisés à accepter de mandats rémunérés de la part d'entreprises ou d'organisations qui pourraient être concernées par les actes législatifs élaborés dans les commissions parlementaires dont ils font partie (...) Ne sont pas concernés par cette réglementation ni les mandats exercés par le parlementaire dans le cadre de son activité professionnelle principale, ni les mandats qu'il exerçait déjà au moins une année avant de siéger dans la commission concernée, ni les mandats qui, directement ou indirectement, lui rapportent moins de 5000 francs par année».

Cette initiative parlementaire est inapplicable pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il est dans la nature d'un Parlement de milice que les élus représentent également les intérêts de la société et de l'économie, et ce qu'ils le fassent dans le cadre de leur activité professionnelle principale ou dans le cadre d'un mandat. Deuxièmement, il est peu logique d'autoriser des élus à siéger dans une commission, alors qu'ils ont obtenu un mandat avant leur élection, tout en obligeant des nouveaux élus à se défendre contre le soupçon d'être « achetés » ou d'être moins indépendants que leurs collègues.

Nous saluons ainsi le rejet, par la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats, de cette proposition « qui crée une inégalité de traitement entre les membres des Conseils et qui pose beaucoup de problèmes d'application ». Il est ainsi clair que le problème pour un système de milice comme le nôtre a trait à la transparence. Des activités de lobbying doivent être transparentes, afin que le grand public et les élus puissent les suivre en tout temps.

SSPA: Qui sommes-nous?

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. En notre qualité d'unique organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: nous obligeons nos membres à être transparents en édictant des règles claires. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permettra de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral et leurs mandants.



Illustration: Lakritza GmbH

Photo de la salle des pas perdus: Services du Parlement, 3003 Berne

Nouveaux membres

(au 31.8.2021)

- Nicole Manetti, Pfizer
- Philipp Scharpf, Samsung Electronics
- Sebastian Mörth, Medtronic
- Philipp Senn, Nagra
- Michèle Sierro, Interpharma

Lien sur la liste de nos membres :

<http://www.public-affairs.ch/fr/a-propos-de-nous/membres>

Save the date

AG, puis Manifestation de la session de printemps 2022

jeudi 8 mars 2022

de 10h15 à 12h15

puis de 12h30 à 14h30

Hôtel Bellevue Palace, Berne

Nos manifestations

Manifestation de la session d'hiver

« L'approvisionnement en énergie dans la crise climatique »

**NOUVEAU :
événement en ligne**

jeudi 7 décembre 2021

12h30 à 14h30

Exposé d'introduction

Werner Luginbühl, président EICOM

La sécurité de l'approvisionnement en électricité est un sujet de longue date qui préoccupe aussi la Suisse. Notre invité, le président de l'EICOM et ancien Conseil aux Etats Werner Luginbühl, l'examinera sous différents angles, que ce soient les relations avec l'UE, l'autosuffisance de la Suisse, ou encore les questions de biodiversité et de paysage. Ensuite, les parlementaires se pencheront sur les questions ouvertes concernant l'approvisionnement énergétique à l'avenir.

Table ronde avec :

- **Elisabeth Baume-Schneider**, conseillère aux Etats, PS/JU
- **Susanne Vincenz-Stauffacher**, conseillère nationale, PLR/SG
- **Albert Rösti**, conseiller national, UDC/BE
- et **Werner Luginbühl**, président de l'EICOM et ancien Conseil aux Etats

Modération : **Andrea Kucera**, correspondante parlementaire NZZ am Sonntag

Inscription :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/manifestation-de-la-session-dhiver-2021-12-07>

Vous recevrez le lien pour participer en ligne par email le 7.12.2021.